



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

REFERENCE MARCHE : PREF2018-EAU01

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Préfecture de la Région Guadeloupe
Rue Lardenoy – 97100 BASSE-TERRE

NOM ET QUALITE DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Préfet de la Région Guadeloupe

OBJET DU MARCHE :

L'objet de l'étude vise à apporter les éléments permettant de connaître l'actif et le passif, de le répartir entre collectivités le cas échéant et de clarifier la propriété litigieuse des ouvrages d'eau et d'assainissement.

Classification CPV : 79411000-8 (service de conseil en gestion générale)

LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION : Guadeloupe

TYPE DE MARCHE DE SERVICE:

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

DUREE DU MARCHE

MAPA passé pour une période d'un an à compter de la date de sa notification.

MODALITES DE PAIEMENTS

Le mode de règlement choisi par l'administration est le virement qui se fera dans les règles de la comptabilité publique dans les 30 jours du service fait. Les prestataires proposés par le titulaire du marché et validés par le pouvoir adjudicateur seront payés directement par ce dernier à l'issue de la constatation du service fait.

ADRESSES A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES PEUT-ÊTRE RETIRE :

- Sur place ou par courrier au secrétariat général pour les affaires régionales – Impasse Majoute 97100 BASSE -TERRE
- obtention sur la plate forme de dématérialisation : <https://www.marches-publics.gouv.fr> – rubrique : toutes les annonces d'information ou sur le site de la préfecture de la Région Guadeloupe : <http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/> - rubrique : à votre service –marché publics ou en le demandant par mail à : jerome.blanchet@guadeloupe.pref.gouv.fr

PERSONNES AUPRES DESQUELLES DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS : cf. adresse de l'organisme acheteur

- M Jérôme Blanchet – Tél. : 05 90 99 39 02 - jerome.blanchet@guadeloupe.pref.gouv.fr
- Mme Viviane Hamon –Tel : 0590 99 38 30 viviane.hamon@guadeloupe.pref.gouv.fr

CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES PLIS

Les offres seront transmises sous pli cacheté, comportant deux enveloppes intérieures également cachetées et revêtues du cachet de l'entreprise :

- La première enveloppe intérieure **contiendra le dossier de candidature**
- La deuxième enveloppe intérieure **contiendra le dossier de l'offre** avec la mention « ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Les documents (pièces de candidature et d'offre) seront envoyés sous format numérique à l'adresse jerome.blanchet@guadeloupe.pref.gouv.fr.

Ils pourront être directement remis contre récépissé, à la préfecture de la Guadeloupe, aux heures d'ouvertures des bureaux (prendre rendez vous au préalable au 05 90 99 39 02 ou 06 90 49 81 17). Dans ce cas, une version numérique (clé USB ou CD) des documents (pièces de candidature et d'offre) est exigée.

Dans les deux cas, elles devront parvenir au pouvoir adjudicateur **avant le 31 octobre 2018 à 12h00**, heure locale de la Guadeloupe.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure fixées, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : le mercredi 31 octobre 2018 à 12h (horaire de Guadeloupe)

DATE MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Les critères seront hiérarchisés et pondérés sur 100 dans les conditions suivantes :

- Valeur technique de l'offre (40%) qui sera appréciée en tenant compte des éléments suivants :
- La méthodologie proposée et la pertinence des préconisations au regard des attendus ;
- La composition de l'équipe dédiée à l'organisation de cette manifestation dans toutes ses composantes ;
- Les Compétences / référence sur ce type de marché appréciées pour les prestations de même natures réalisées sur les cinq dernières années
- Prix (30%) : ils sont appréciés sur la base de la grille détaillée de prix fournie par le candidat.
- Délais d'exécution (30%) : le délai d'exécution de la prestation sera analysé sur la base du planning détaillé fourni par le candidat conformément aux dispositions de cahier des charges et du phasage. Une attention particulière sera portée sur la capacité du candidat à réaliser la prestation dans des délais courts.

DATE DU PRESENT AVIS : 11 octobre 2018 ;